

AMO

Cœur-de-ville



En 2024, la SPL Séquano Grand Paris a accompagné les collectivités pour mettre au point le projet et faciliter les négociations avec l'ancien aménageur du secteur, en vue de concrétiser, en 2025, la concession d'aménagement du secteur Cœur-de-ville, projet urbain de 280 logements et 4 500 m² de commerces, qui accueilleront, entre autres, le transfert de l'enseigne Lidl.

Bilan 2024

- Évaluation des modalités opérationnelles et du calendrier prévisionnel du projet
- Élaboration du traité de concession et du bilan financier prévisionnel de l'opération
- Assistance à la négociation des fonciers
- Conclusion d'un accord financier pour la valorisation des biens de reprise

Perspectives 2025

- Signature du traité de concession de l'opération d'aménagement



Repères

- | | |
|---|------------------------------------|
| ● Maître d'ouvrage
EPT Grand Paris Grand Est | ● Superficie
1,7 hectare |
| ● Nature de l'opération
Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage | ● Honoraires
18 750 € HT |
| ● Durée du contrat
18 mois | |